

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
0413313908

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : 1) Soutien de la Vie Associative - Fonctionnement - 4ème répartition 2019;
2) Soutien de la Vie Associative - Investissement - 2ème répartition 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport soumet à votre approbation les demandes de subventions formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019.

Ces demandes figurent dans les tableaux annexés au présent rapport.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 409 400 € en fonctionnement pour 68 subventions,
- 2) 60 490 € en investissement - biens mobiliers pour 7 subventions.

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL